

Le Fonds Betty Plewes – Bourse 2010

L'origine du Fonds

Le Fonds Betty Plewes a été créé au printemps 2000 par le Conseil d'administration du Conseil canadien pour la Coopération internationale (CCCI) en l'honneur de Betty Plewes pour sa contribution à titre de Présidente Directrice Générale du CCCI.

L'objet du Fonds

Le *Fonds* a pour objet d'offrir une bourse à une organisation non-gouvernementale africaine qui oeuvre en recherche et développement des politiques sur des enjeux prioritaires pour les femmes.

Cette bourse veut honorer le travail d'une organisation africaine et vise à soutenir de façon flexible et sûre des activités pour lesquelles il serait difficile, voire impossible, d'obtenir des financements d'autres sources.

Le montant et modalités d'allocation de la bourse

La bourse de \$15,000 CDN sera octroyée à la lauréate par le biais d'une organisation de bienfaisance dûment enregistrée au Canada¹. Les exigences en matière de suivi et de rapport devraient être minimales, compte tenu des sommes modestes impliquées.

Les critères d'éligibilité et de sélection

Les organisations de bienfaisance œuvrant au développement international et actives en Afrique subsaharienne sont invitées à proposer une organisation africaine qui présenterait le profil décrit ici-bas. Les mises en nomination provenant d'organisations non membres du CCCI doivent être accompagnées d'une lettre signée par le Directeur ou la Directrice d'une organisation canadienne membre du CCCI ou du Forum Afrique-Canada.

Pour être éligible, l'organisation africaine devrait rencontrer les critères suivants :

- Être une organisation non gouvernementale africaine, enregistrée et active dans un ou plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne et qui a une longue expérience de travail avec les femmes de la région;

- Être reconnue pour l'excellence de son travail et la pertinence de ses initiatives sur des problèmes prioritaires qui affectent les femmes en Afrique subsaharienne;
- Mener des activités de recherche et de développement des politiques ou être impliquée dans une initiative en conformité avec l'objet du *Fonds*;
- Avoir développé des liens de collaboration et de partenariat avec des organisations de bienfaisance enregistrées au Canada;
- Être disposée à partager ses connaissances et intéressée à renforcer les liens de collégialité et les relations de solidarité entre le Canada et l'Afrique.

Les mises en nomination doivent être soumises par écrit et inclure une description de l'organisation africaine ainsi qu'un bref exposé expliquant en quoi l'organisation rencontre les critères du présent *Fonds*.

Le document devrait décrire (1 500 mots au maximum) le travail en appui duquel les argents de la présente bourse seront dépensés :

- i) les objectifs poursuivis dans l'ensemble du travail de l'organisation;
- ii) un exemple de l'impact de l'organisation sur la situation des femmes;
- iii) les contraintes auxquelles l'organisation fait face et que la présente bourse pourrait contribuer à lever.

Le processus de sélection

Les mises en nomination doivent être acheminées au Secrétariat du CCCI à l'intention du :

**Comité de sélection – Fonds Betty Plewes
450, rue Rideau, Suite 200
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4**

Avec copie électronique à sperras@ccic.ca.

Le Comité de sélection recevra les mises en nomination jusqu'au 8 janvier 2010.

Le Comité recommandera au Conseil d'administration du CCCI une ou plusieurs organisations. La décision finale quant à la lauréate sera prise par le conseil d'administration du CCCI et communiquée lors de l'assemblée générale annuelle des membres, en mai 2010.

¹ Les coûts afférents au transfert de cette bourse sont à la charge de l'organisation canadienne partenaire.